

Lorsque le 25. 2. 1906 les «Draperies Luxembourgeoises», création de la famille Godchaux, furent renflouées par la Banque Internationale pour être transformées en «Draperies de Schleifmuhl-lez-Luxembourg S.A.», Jos. Wurth y représenta la dite banque dans le conseil d'administration placé sous sa présidence. Les affaires prospérèrent pendant quelques années mais furent quasi arrêtées par la guerre de 1914/18. Si, après la Libération, la fabrique de tricots de Pulvermuhl profita d'une conjoncture favorable, il n'en fut rien pour les Draperies de Schleifmuhl qui périclitèrent, victimes de l'Union économique avec la Belgique. En 1929, la Banque Alfred Lévy & Cie tenta d'insuffler une nouvelle vie à l'entreprise en y investissant quelque 5 millions, mais ce fut peine perdue ; le 30. 6. 1939, les ateliers furent fermés. (1)

Jusqu'à la fin de l'exercice 1938, Joseph Wurth fit partie du conseil d'administration, mais déjà depuis le 2. 7. 1935, il avait quitté la présidence d'une entreprise à laquelle il s'était personnellement attaché, au point d'habiter longtemps en résidence d'été la belle «Villa Alzette» située dans la vallée enchantée à Schleifmuhl et appartenant aux Draperies.

Joseph Wurth fut aussi directeur et ensuite administrateur-délégué de la Luxemburger Unionbank, et cela de 1907 jusqu'à la liquidation de la société en 1942; vice-président de la société en commandite Julius Sichel & Cie à Mayence (1907-1916); administrateur puis président de la «Soclair» (1920-1939); commissaire de la Société Messein, Fisson & Cie à Paris (1912-1922); commissaire de la Compagnie des Chemins de fer Guillaume-Luxembourg (1916-1945).

Ses multiples activités valurent à Joseph Wurth l'honneur d'être membre de la Chambre de Commerce à Luxembourg, dont il fit partie de 1905 à 1923; il en fut le vice-président de 1919 à 1923. En 1922 et 1923, il fut membre-suppléant du conseil d'administration de la Chambre de Commerce Internationale.

Grâce à ses capacités et à sa conscience professionnelle, il jouissait de la confiance du Gouvernement-grand-ducal qui, en 1910 et en 1912, l'envoya comme délégué plénipotentiaire à la Conférence Internationale de La Haye pour l'Unification de la Lettre de Change, du Billet à Ordre et du Chèque; il rédigea à cette occasion un long rapport qui fut imprimé chez Schroëll à Luxembourg.

Mais les activités de Joseph Wurth ne s'exerçaient pas uniquement sur les terrains économiques et juridiques; il consacra aussi une partie de son temps à des oeuvres d'ordre social.

De 1898 à 1946, il fut curateur de la Fondation Cuvelier-Wurth, fondation annexe de la Fondation Pescatore.

Depuis le 11. 1. 1893, il faisait partie de la Commission administrative des Hospices civils qui lui confia la présidence de 1904 au 7. 2. 1920. C'est en cette dernière qualité que la Ville de Luxembourg le délégua en octobre 1905 (avec le docteur E. Feltgen et G. Traus) au Congrès de la Tuberculose qui se tenait à Paris. (2) Le rapport de 12 pages que les trois délégués publièrent la même année ne manqua pas de faire la plus grande impression. Et